CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E4102** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1990

Raison sociale : MARTINEZ ANTOINE

Forme juridique : SARL

Capital : 15 244

1060 CHEMIN VAILLEN
30130 ST ALEXANDRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 1990 B 00420

Siret : 353 897 291 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9232640

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 131243028

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 131243028

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 66 82 37 78 **Fax :**

Portable : 06 85 12 81 02

Responsabilité légale :
MARTINEZ ALEXANDRE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@martinezbtp.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 512 267 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)	4	03/12/2024
1322	Assainissement autonome (Technicité confirmée)		03/12/2024
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	8	29/11/2022
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	6	03/12/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		03/12/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/12/2025 09:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.